



PROTOCOLE AVK

MSP Elgarrekin Artatu

FICHE DE RENSEIGNEMENT

Titre du protocole	Protocole AVK
Structure	MSP Elgarrekin Artatu
Nom du protocole	Conduite à tenir en fonction de l'INR
Version	V1 : septembre 2023
Date de réévaluation	Septembre 2024
Référent/spécialité	Dr Arnaud Labat
Professionnels impliqués	3 Médecins généralistes, l'ensemble des Infirmières libérales, Laboratoire, la pédicure-Podologue
Contexte	<p>Environ 1% de la population en France reçoit un traitement par AVK. Les accidents hémorragiques des AVK sont au 1er rang des accidents iatrogéniques.</p> <p>La mise sous traitement nécessite donc :</p> <ul style="list-style-type: none">- une surveillance régulière- des conseils d'observance- une adaptation du traitement- des recommandations de prescription- des recommandations d'ajustement de traitement
Objectif protocole	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser la prise en charge des patients sous AVK.- Éviter les complications par un suivi individuel coordonné.
Population cible	Tous les patients sous AVK non autonome

Documents Associés	<p>Annexe 1 : Valeurs des INR cibles selon les indications</p> <p>Annexe 2 : Formes pharmaceutiques</p> <p>Annexe 3 : Tableau recommandations (HAS 2008) dans les surdosages asymptomatiques</p> <p>Annexe 4 : interactions médicamenteuses avec les AVK (ANSM 2014)</p> <p>Annexe 5 : Liste des aliments déconseillés</p> <p>Annexe 6 : Fiche de suivi en format A4 mis dans le dossier informatisé du patient, et dans le dossier (papier) chez les patients suivi à domicile par IDE</p> <p>Annexe 7 : ordonnance</p>
Sources Documentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport des médicaments anticoagulants HAS (février 2018) https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-02/rapport_reev_aco_cteval234_2018-02-09_15-38-37_999.pdf • Les anticoagulants Oraux (mise à jour mai 2018) https://www.has-sante.fr/jcms/c_2851086/fr/les-anticoagulants-oraux • Anticoagulants en France en 2014. Rapport de l'ANSM https://archiveansm.integra.fr/var/ansm_site/storage/original/application/26ed375830c5_6499badf • Surdosage en AVK, situations à risque et accidents hémorragiques – 2008 https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2008-09/surdosage_en_avk_situations_a_risque_et_accidents_hemorragiques_-_recommandations_v2.pdf • Quoi de neuf concernant les AVK (mise à jour 16/03/2021) https://ansm.sante.fr/actualites/quoi-de-neuf-concernant-les-antivitamines-k
Évaluation du protocole	<ul style="list-style-type: none"> • Tout effet indésirable de ce protocole est tracé dans le logiciel Dr Santé • Tout effet indésirable est analysé par la commission santé lors de réunion pluriprofessionnel
Lieu de consultation du protocole	<p>Informatique logiciel Dr Santé</p> <p>Classeur des protocoles à la MSP</p> <p>Au domicile des patients suivies par les infirmiers libéraux</p>

QUI ?	FAIT QUOI ?	COMMENT ?
MEDECIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Prescrit un AVK 2. Prescrit un contrôle avec INR cible et son indication 3. Explique la nécessité d'un contrôle régulier 	<ul style="list-style-type: none"> - Visite régulière du patient - Prescription type dans le logiciel, selon les recommandations de la société Française de Cardiologie. - Prévient l'IDE de l'ordonnance type a utilisé suivant l'indication (annexe7)
PATIENT	<ol style="list-style-type: none"> 1. Passage à la pharmacie pour délivrance du traitement prescrit par le médecin 2. Contacte IDE à domicile 	<ul style="list-style-type: none"> - Avec ordonnance délivrée par le médecin
IDE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Vérifie l'observance 2. Fait apparaître l'INR cible dans le dossier de soins infirmiers au domicile du patient 3. Prélève-le TP/INR selon la prescription du médecin 4. Education thérapeutique 	<ul style="list-style-type: none"> - Prend rendez-vous avec le patient - Veille au bon stockage et à la bonne utilisation des tubes de prélèvement, avant pendant et après l'utilisation du matériel fournit par le laboratoire.
LABORATOIRE	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informe le Médecin, 2. Informe l'IDE préleveur 3. Informe le patient 	<ul style="list-style-type: none"> - Le médecin par messagerie sécurisé ou par téléphone si INR hors cible - L'infirmière par messagerie sécurisé - Le patient par messagerie sécurisé
IDE (après résultat)	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informe le patient du résultat, si INR dans la cible poursuivre le protocole 2. Si hors cible réajustement de la dose pour les patients ayant un passage régulier de l'IDE, suivant l'INR cible (annexe 1) 3. Pour les patients n'ayant pas un passage régulier de l'IDE, le médecin prévient le patient si changement de dose. 4. Programme un autre contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Inscrit le résultat dans la fiche de suivi et note si changement de dosage (annexe 6) - Et note dans la date du prochain contrôle
MEDECIN	<ol style="list-style-type: none"> 1. Informe le patient 2. Si l'IDE n'a pas appelé, le médecin informe l'IDE du changement de dose et programme le prochain contrôle 3. Trace les changements dans le dossier patient informatisé 	<ul style="list-style-type: none"> - Appel téléphonique au patient et/ ou à l'IDE
Pédicure-Podologue	<ol style="list-style-type: none"> 1. Eviter les blessures, plaies et infections au niveau des pieds 2. Informer le patient sur les risques 	<ul style="list-style-type: none"> - Soins adaptés (coupe des ongles, traitement des callosités) - Education du patient sur les mesures d'hygiène et de soin à domicile

Indications :

Les AVK sont indiqués dans la prévention de la formation de thrombose ou d'embolie :

- Cardiopathies emboligènes (troubles rythme auriculaire, valvulopathies, prothèses valvulaires)
- Prévention des complications thrombo-emboliques des Infarctus du myocarde compliqués (thrombus mural, dysfonction ventriculaire gauche sévère, dyskinésie emboligène)
- Traitement des thromboses veineuses profondes et de l'embolie pulmonaire et prévention de leurs récidives, en relais de l'héparine.

Ajustement posologie et surveillance des AVK (patient asymptomatique) Selon l'HAS (annexe 3) et Réseau GRANTED

INR mesuré	INR cible 2.5 (fenêtre entre 2 et 3)	INR mesuré	INR cible 3 (fenêtre entre 2.5 et 3.5)
INR < 1.5	Augmenter la dose hebdomadaire. INR à J4 Prévenir le médecin Discuter la mise en route d'un traitement héparinique	INR < 2	Augmenter la dose hebdomadaire. INR à J4 Discuter la mise en route d'un traitement héparinique
1.5 ≤ INR < 2	Augmenter la dose hebdomadaire . INR à J4		Prévenir le médecin
2 ≤ INR ≤ 3	Ne rien changer. INR à 1 mois max	2 ≤ INR ≤ 2.5	Augmenter la dose INR à J4
3 < INR < 4	Diminuer la dose . INR à J4 Pas de saut de prise Pas de vitamine K	2.5 < INR < 3.5	Ne rien changer. INR à 1 mois max
		3.5 ≤ INR ≤ 4	Diminuer la dose INR à J4

Le biologiste appelle le médecin et l'IDE si INR > 4

4 < INR < 5	Saut d'une prise Diminuer la dose INR à 48h Reprise AVK dès le lendemain à posologie réduite <u>Pas de vitamine K</u>	Pas de saut de prise. Diminuer la dose hebdomadaire. INR à J4 Pas de vitamine K
5 < INR < 6	Saut d'une prise ; INR quotidien Diminuer la dose Reprise AVK quand INR est dans la cible thérapeutique <u>Pas de vitamine K</u>	Pas de saut de prise. Diminuer dose hebdomadaire. INR à 48h <u>Pas de vitamine K</u>
6 ≤ INR < 10	ARRÊT du traitement AVK. INR quotidien 1 à 2 mg de vit K par voie orale (1/2 à 1 ampoule buvable pédiatrique). Reprise AVK quand INR est dans la cible thérapeutique Diminuer la dose hebdomadaire	Saut d'une prise. INR quotidien Un avis spécialisé est recommandé pour discuter la prise éventuelle de 1 à 2 mg de vit K par voie orale (ex : cardiologue si le patient est porteur d'une prothèse valvulaire mécanique) Diminuer la dose hebdomadaire
INR ≥ 10	ARRÊT du traitement AVK. INR quotidien 5 mg de vitamine K par voie orale (1/2 ampoule buvable adulte)	Hospitalisation avec avis cardio sans délai est recommandée

Pour le Prévican l'ajustement de la posologie se fait par palier de ¼ cp tous les 3 jours

Pour la Coumadine, l'ajustement de la posologie se fait par palier de 1mg tous les 3 jours

Ex : Pour augmenter la dose de Prévican® : augmenter de ¼ de cp tous les 3 jours

Avant changement : 1cp/jour ; Après changement : [J1 : 1cp ¼, J2 : 1 cp, J3 : 1 cp] ; et reprendre le même schéma à J4

Avant changement : 1/2cp/jour ; Après changement : [J1 : ¼ cp, J2 : ½ cp, J3 : ½ cp] ; et reprendre le même schéma à J4

Ex : Pour diminuer la dose de Prévican® : Diminuer de ¼ de cp tous les 3 jours

Avant changement : 1 cp/jour ; Après changement : [J1 : 3/4cp, J2 : 1 cp, J3 : 1 cp] ; et reprendre le même schéma à J4

Les contrôles de l'INR seront réalisés régulièrement jusqu'à l'obtention de l'INR cible ; puis seront espacés progressivement jusqu'à un intervalle maximal d'un mois.

Les contrôles de l'INR et les ajustements de doses sont modulables selon le protocole individuel du patient convenu avec le médecin traitant.

Recherche des facteurs pouvant faire varier l'INR.

Facteurs perturbant l'équilibre de l'INR

1. Alimentaires (Annexe 5)

2. Autres : résistance génétique aux AVK, toutes diète, trouble du transit, résection intestinale, insuffisance hépatique, insuffisance rénale, épisode infectieux aigu, hypoprotidémie, prise d'antibiotiques, l'âge ...et non observance de la prise de l'AVK peuvent modifier l'apport ou l'absorption de la vit K et donc perturber l'INR.
En pratique, toute introduction d'un nouveau médicament chez un patient traité par AVK doit conduire à un contrôle de l'INR 48 à 72 h après.

Surveiller NFS plaquettes en cas de traitement au long cours (possibilité de saignement occulte).

Contre-indications aux AVK

1. médicamenteuses (Annexe 4)

- Risque hémorragique

- acide acétylsalicylique à doses anti-inflammatoires ($> 1 \text{ g/prise et/ou } > 3 \text{ g/jour}$),
- acide acétylsalicylique à doses antalgiques ou antipyrétiques ($> 500 \text{ mg/prise et/ou, } 3 \text{ g/jour}$), en cas d'antécédent d'ulcère gastro-duodénal,
- AINS pyrazolés (phénylbutazone),
- miconazole (Daktarin®), utilisé par voie générale ou en gel buccal,

- Risque thrombotique

- millepertuis.

2. Autres

-hypersensibilité connue au médicament ou à sa famille (allergie au blé pour le préviscan®)

-insuffisance rénale ou hépatique sévère

-allaitement (sauf pour la Coumadine®)

-grossesse

Associations déconseillées avec AVK (Annexe 4)

- autres AINS (mais si indispensables, surveillance clinique et biologique étroite) ;
- acide acétylsalicylique :
 - . à doses antalgiques ou antipyrétiques ($> 500 \text{ mg/prise et/ou, } 3 \text{ g/jour}$), sans d'ATCD d'ulcère gastro-duodénal,
 - . à doses antiagrégantes ($50 \text{ mg à } 375 \text{ mg/jour}$), en cas d'antécédent d'ulcère gastro-duodénal
- le 5-fluorouracile, le tégarfur ou la capecitabine ;
- avec les antibiotiques et les anticancéreux, surveillance de l'INR plus étroite ;
- Déconseillé chez le sujet alcoolique et la personne déficiente mentale.

Relai héparine – AVK

Faire le 1^{er} contrôle de l'INR 48 à 72 h après l'introduction de l'AVK.

Si l'INR cible est déjà atteint (risque de surdosage) et donc, diminuer de 25% la dose journalière d'AVK. Recontrôler l'INR 3 à 5 jours plus tard.

Le traitement par héparine est interrompu après 2 INR successifs en zone thérapeutique à 48 heures d'intervalle.

Si reprise AVK après un retour d'hospitalisation : Avertir le médecin du retour à domicile du patient (J post-op, date reprise AVK, dosage de l'AVK, date prévue de l'INR, ...).

Surveillance infirmier

Risque hémorragique

Apparition d'un saignement, même s'il semble mineur :

- gingivorragie, épistaxis ou œil rouge (hémorragie conjonctivale),
- hématurie,
- règles anormalement abondantes,
- apparition d'hématomes,
- rectorragie ou melaena,
- vomissements ou crachats hémoptoïques,
- saignement qui ne s'arrête pas.

Apparition de signes pouvant évoquer un saignement interne, non visible :

- fatigue inhabituelle, essoufflement anormal,
- pâleur inhabituelle,
- mal de tête ne cédant pas au traitement,
- malaise inexpliqué.

Dans toutes ces situations :

Surveillance hémodynamique (TA, pouls)

Contacter rapidement un médecin

Prélever un INR + NFS plaquettes

Appel **SAMU** si INR > 7 et saignement extériorisé

En cas d'hémorragie grave ou potentiellement grave, la prise en charge hospitalière est recommandée.

Une hémorragie grave, ou potentiellement grave, est définie par la présence d'au moins un des critères suivants :

- abondance du saignement, apprécié notamment sur le retentissement hémodynamique (TA, choc) ;
- localisation pouvant engager un pronostic vital ou fonctionnel ;
- absence de contrôle par les moyens usuels ;
- nécessité d'une transfusion ou d'un geste hémostatique urgent en milieu hospitalier.

Autres

IM contre-indiquée

Respecter la dose et l'horaire des prises (plutôt le soir)

Prélever l'INR de préférence le matin lorsque l'AVK est pris le soir (ce qui permet d'adapter la dose le jour même du résultat).

Remplir fiche de surveillance du traitement anticoagulant (Annexe 6)

Éducation thérapeutique

Le patient joue un rôle déterminant dans le bon usage des AVK et doit avoir une bonne connaissance :

- de l'indication pour laquelle ce traitement lui a été prescrit ;
- de son INR cible ;
- de l'utilisation et de la mise à jour de son carnet de surveillance du traitement par AVK ;
- de la nécessité de signaler systématiquement à tout professionnel de santé son traitement par AVK ;
- du risque lié à l'automédication ;
- des signes annonciateurs d'un surdosage ;
- Du risque lié à l'alimentation ;
- des risques liés à la pratique de sports violents ou de travaux pouvant entraîner une coupure ou une chute.

Annexe 1

Valeurs des INR cibles selon les indications

Indications	Zones thérapeutiques	cible
Fibrillations auriculaires (FA)	INR entre 2 et 3	2.5
Valvulopathies mitrales	INR entre 3 et 4.5	3.7
<u>Prothèses valvulaires</u>		
Prothèse mécaniques en position mitrale	INR entre 3 et 4.5	3.7
Prothèse mécanique en position aortique :		
*De 1ère génération ou avec facteur de risque embolique associé	INR entre 3 et 4.5	3.7
*De 2ème génération ou sans autre facteur de risque	INR entre 2 et 3	2.5
Prothèse mécanique en position tricuspidé et biologique	INR entre 2 et 3	2.5
Infarctus du myocarde	INR entre 2 et 3	2.5
Thromboses veineuses profondes et embolie pulmonaire	INR entre 2 et 3	2.5
Relais héparine	INR entre 2 et 3	2.5

Annexe 2

Formes pharmaceutiques

DCI	Fluindione	Warfarine	Acénocoumarol
Nom commercial	Préviscan®20mg	Coumadine®2mg et 5 mg	Sintrom®4mg Minisintrom®1mg
Demi-vie	31 h	35-45 h	8-11 h
Dose initiale	20 mg, paliers de 5 mg (1/4cp)	5 mg, paliers de 1 mg (1/2cp à 2mg)	4 mg, paliers de 1 mg
Délai d'action	24-48 h	36 h	18-24 h
Durée d'action	3-4 jours	4 jours	2-4 jours
Posologie moyenne	5 à 40 mg (1/4 à 2 cps)	2 à 15 mg	2 à 10 mg

Annexe 3 : Tableau des recommandations de l'HAS 2008, en fonction de l'INR cible ; dans le cas de surdosage asymptomatique.

INR mesuré	Mesures correctrices recommandées en fonction de l'INR mesuré et de l'INR cible	
	INR cible 2,5 (fenêtre entre 2 et 3)	INR cible ≥ 3 (fenêtre 2,5 - 3,5 ou 3 -4,5)
INR < 4	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pas de saut de prise ▶ Pas d'apport de vitamine K 	
4 \leq INR < 6	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Saut d'une prise ▶ Pas d'apport de vitamine K 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pas de saut de prise ▶ Pas d'apport de vitamine K
6 \leq INR < 10	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Arrêt du traitement ▶ 1 à 2 mg de vitamine K par voie orale (1/2 à 1 ampoule buvable forme pédiatrique) (grade A) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Saut d'une prise ▶ Un avis spécialisé est recommandé (ex. cardiologue en cas de prothèse valvulaire mécanique) pour discuter un traitement éventuel par 1 à 2 mg de vitamine K par voie orale (1/2 à 1 ampoule buvable forme pédiatrique)
INR ≥ 10	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Arrêt du traitement ▶ 5 mg de vitamine K par voie orale (1/2 ampoule buvable forme adulte) (grade A) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Un avis spécialisé sans délai ou une hospitalisation est recommandé

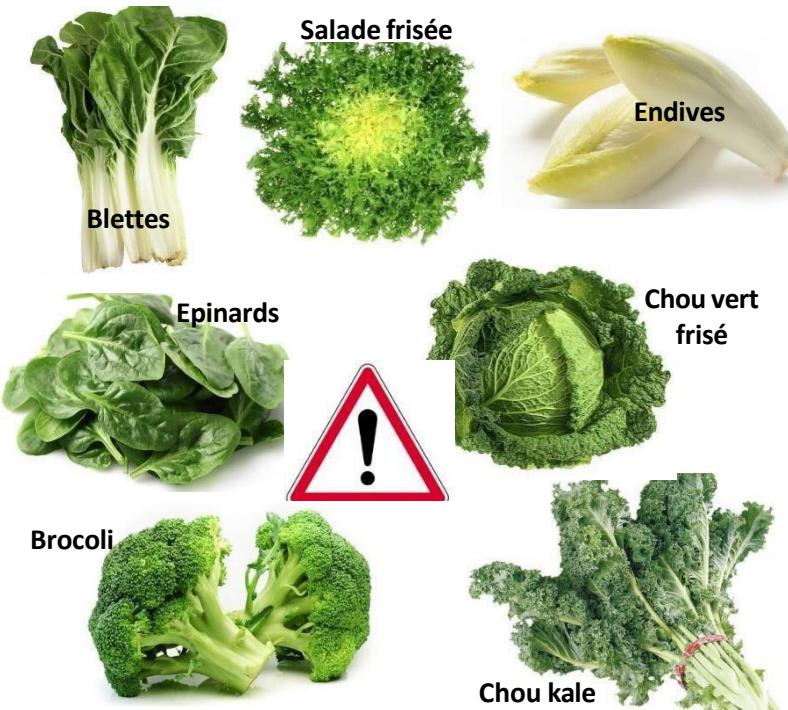
Annexe 4 : Interactions médicamenteuses avec les AVK (ANSM 2014)

Substances	Risque	Niveau de l'interaction et recommandations
Acide acétylsalicylique	Majoration du risque hémorragique, notamment en cas d'antécédents d'ulcère gastro-duodénal	<p>Contre-indication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des doses anti-inflammatoires ($\geq 1\text{g/prise et/ou } \geq 3\text{g/jour}$) - des doses antalgiques et/ou antipyrétiques ($\geq 500\text{mg/prise et/ou } < 3\text{g/jour}$) et en cas d'antécédent d'ulcère gastro-duodénal <p>Association déconseillée avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des doses antalgiques ou antipyrétiques ($\geq 500\text{mg/prise et/ou } < 3\text{ g/jour}$) en l'absence d'antécédent d'ulcère gastro-duodénal - des doses antiagrégantes (de 50 à 375mg/jour) et en cas d'antécédent d'ulcère gastro-duodénal. Nécessité d'un contrôle le cas échéant, en particulier du temps de saignement. <p>À prendre en compte avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des doses antiagrégantes (de 50 à 375mg/jour)
Anti-inflammatoires non stéroïdiens	Augmentation du risque hémorragique de l'anticoagulant oral (agression de la muqueuse gastroduodénale par les AINS)	<p>Contre-indication</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec la phénylbutazone <p>Association déconseillée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - avec les autres AINS <p>Si l'association ne peut être évitée, surveillance clinique étroite, voire biologique.</p>
Miconazole	Hémorragies imprévisibles, éventuellement graves	Contre-indication
Millepertuis	Diminution des concentrations plasmatiques de l'AVK, en raison de son effet inducteur enzymatique, avec risque de baisse d'efficacité voire d'annulation de l'effet dont les conséquences peuvent être éventuellement graves (événement thrombotique). En cas d'association fortuite, ne pas interrompre brutalement la prise de millepertuis mais contrôler l'INR avant puis après l'arrêt du millepertuis.	Contre-indication
Phénylbutazone	Pour toutes les formes de phénylbutazone, y compris locales : augmentation du risque hémorragique (inhibition de la fonction plaquettaire et agression de la muqueuse gastroduodénale par les AINS).	Contre-indication

Anti-infectieux : Sulfaméthoxazole Cytotoxique : fluorouracile Antitussif morphinique : noscapine	Augmentation importante de l'effet de l'AVK et du risque hémorragique	Association déconseillée Si l'association ne peut être évitée, contrôle plus fréquent de l'INR et adaptation de la posologie de l'AVK pendant le traitement par cotrimoxazole et après son arrêt.
Glucocorticoïdes (sauf hydrocortisone en traitement substitutif)	Glucocorticoïdes (voies générale et rectale) : impact éventuel de la corticothérapie sur le métabolisme de l'AVK et sur celui des facteurs de la coagulation. Risque hémorragique propre à la corticothérapie (muqueuse digestive, fragilité vasculaire) à fortes doses ou en traitement prolongé supérieur à 10 jours	Précaution d'emploi Lorsque l'association est justifiée, renforcer la surveillance ; le cas échéant, contrôle biologique au 8 ^e jour, puis tous les 15 jours pendant la corticothérapie et après son arrêt.
HBPM et apparentés (doses curatives et/ou sujet âgé)	Augmentation du risque hémorragique	Précaution d'emploi Renforcer la surveillance clinique et, le cas échéant, biologique. N.B : La période de relais HBPM/AVK est une situation à risque hémorragique augmentée
Inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine	Augmentation du risque hémorragique	Précaution d'emploi Renforcer la surveillance clinique et, le cas échéant, biologique
Certains antifongiques : Itraconazole, fluconazole, voriconazole, éconazole Antibiotiques : certaines céphalosporines, cyclines, les fluoroquinolones, macrolides (sauf spiramycine), sulfafurazol, sulfaméthizol Antiparasitaire : proganil Antiarythmiques : Amiodarone, dronedarone, propaféronne Hypolipémiants : fibrates, inhibiteurs de l'HMGCoa-réductase Cytotoxiques Autres : alpha-tocophérol, androgènes, cisapride, colchicine, danazol, disulfirame, hormones thyroïdiennes, méthyprednisolone, orlistat, paracétamol fortes doses (4g/jour), pentoxyphilline, tamoxifène, tibolone, tramadol.	Augmentation de l'effet de l'AVK et du risque hémorragique	Précaution d'emploi Contrôle plus fréquent de l'INR. Adaptation éventuelle de la posologie de l'anticoagulant oral pendant la durée de l'association et à son arrêt.
Anticonvulsivants inducteurs enzymatiques : carbamazépine, phénytoïne, fosphénytoïne, phénobarbital, primidone Anti-infectieux : rifampicine, éfavirenz, névirapine, griséofulvine, inhibiteurs de protéases du VIH boostés par ritonavir Immunodépresseurs : mercaptopurine, azathiprine Autres : aminoglutéthimide, aprépitant, bosentan, sucralfate	Diminution de l'effet de l'AVK par augmentation de son métabolisme hépatique par l'anticonvulsivant inducteur.	Précaution d'emploi Contrôle plus fréquent de l'INR. Adaptation éventuelle de la posologie de l'AVK pendant la traitement par l'anticonvulsivant inducteur et 8 jours après son arrêt.

TABLEAU DES ALIMENTS POUVANT PERTURBER L'ACTION DES ANTICOAGULANTS, S'ILS SONT CONSOMMÉS OCCASIONNELLEMENT

Aliments riches en vitamine K pouvant diminuer l'effet des AVK et conduire à une diminution de l'INR
Teneur très élevée en vitamine K (100-1000 µg/100g)
Chou vert (frisé, kalé), chou de Bruxelles, choucroute, brocoli
Salade frisée, laitue, salade romaine, endive
Persil, basilic, thym, ciboulette
Épinard, blettes, cresson, fenouil
Huile de colza, huile de soja
Teneur élevée en vitamine K (10-100 µg/100g)
Chou rouge, chou-fleur, chou blanc
Asperge, poireau, haricot vert, fève, petits pois, avocat, artichaud, céleri-rave
Pruneau, kiwi, mûre
Foie, abats
Margarine, huile d'olive



Aliments de richesse modérée en vitamine K. Une diminution de l'INR peut s'observer en cas de consommation excessive
Teneur moyenne en vitamine K (1-10 µg/100g)
Carotte, tomate, aubergine, courgette
Pomme, pêche, prune, fraise, myrtille
Figue, raisin, date, rhubarbe
Bœuf
Pain complet, céréales petit déjeuner
Orge, avoine, son de blé
Crème, beurre, fromage
Huile de maïs, palme, tournesol

Il est bon d'équilibrer l'INR du patient sous son régime alimentaire habituel. Les aliments à teneur élevée en vitamine K peuvent être consommés, mais d'une façon ponctuelle.

Aliments pauvres en vitamine K. Leur consommation ne conduit pas à une perturbation de l'INR.
Teneur faible en vitamine K (0.1-1 µg/100g)
Pomme de terre, champignon, navet, concombre (sans peau)
Melon, pastèque, mangue, orange, pomelo, banane, ananas
Cacahuète
Poulet (sans peau), œuf, poisson
Pain blanc, farine blanche, spaghetti, riz complet
Maïs, pétale de maïs
Lait de vache, yaourt



Annexe 6 : Fiche de suivi en format A4 mis dans le dossier informatisé du patient, et dans le dossier (papier) chez les patients suivis à domicile par IDE.

Objectif cible INR :

Indications :

Annexe 7 : Ordonnances

Maison de Santé Pluridisciplinaire
Cabinet Médical des docteurs LABAT - MELLIN - BERTERETCHE
Lotissement Geltoki
64430 Saint Etienne de Baigorry
Prise de rendez-vous Tel : 05 59 49 07 07 - www.baigorrikomedikuak.eus

Dr

Date :

Nom du patient :

Date de naissance :

Prescription relative au traitement de l'affection longue durée reconnue (AFFECTION EXONERANTE)

Faire prélever INR à pratiquer par un laboratoire d'analyses médicales, **autant de fois que le nécessitera** l'équilibration et la surveillance du traitement par **AVK**

Dose actuelle: cp de Prévican ou mg de Coumadine

Zone cible entre 2 et 3

Adapter la dose selon le protocole

Prescription SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)

En cas d'urgence le soir à partir de 20h, le week end et jours fériés composer le 15
Membre d'une organisation de gestion des honoraires agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

Maison de Santé Pluridisciplinaire
Cabinet Médical des docteurs LABAT - MELLIN - BERTERETCHE
Lotissement Geltoki
64430 Saint Etienne de Baigorry
Prise de rendez-vous Tel: 05 59 49 07 07 - www.baigorrikomedikuak.eus

Dr.....

Date :

Nom du patient :

Date de naissance :

Prescription relative au traitement de l'affection longue durée reconnue (AFFECTION EXONERANTE)

Faire prélever INR à pratiquer par un laboratoire d'analyses médicales, **autant de fois que le nécessitera** l'équilibration et la surveillance du traitement par **AVK**

Dose actuelle: cp de Préviscan ou mg de Coumadine

Zone cible entre 2,5 et 3,5

Adapter la dose selon le protocole

Prescription SANS RAPPORT avec l'affection de longue durée (MALADIES INTERCURRENTES)

En cas d'urgence le soir à partir de 20h, le week end et jours fériés composer le 15
Membre d'une organisation de gestion des honoraires agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté